

Actionnariat réservé aux salariés

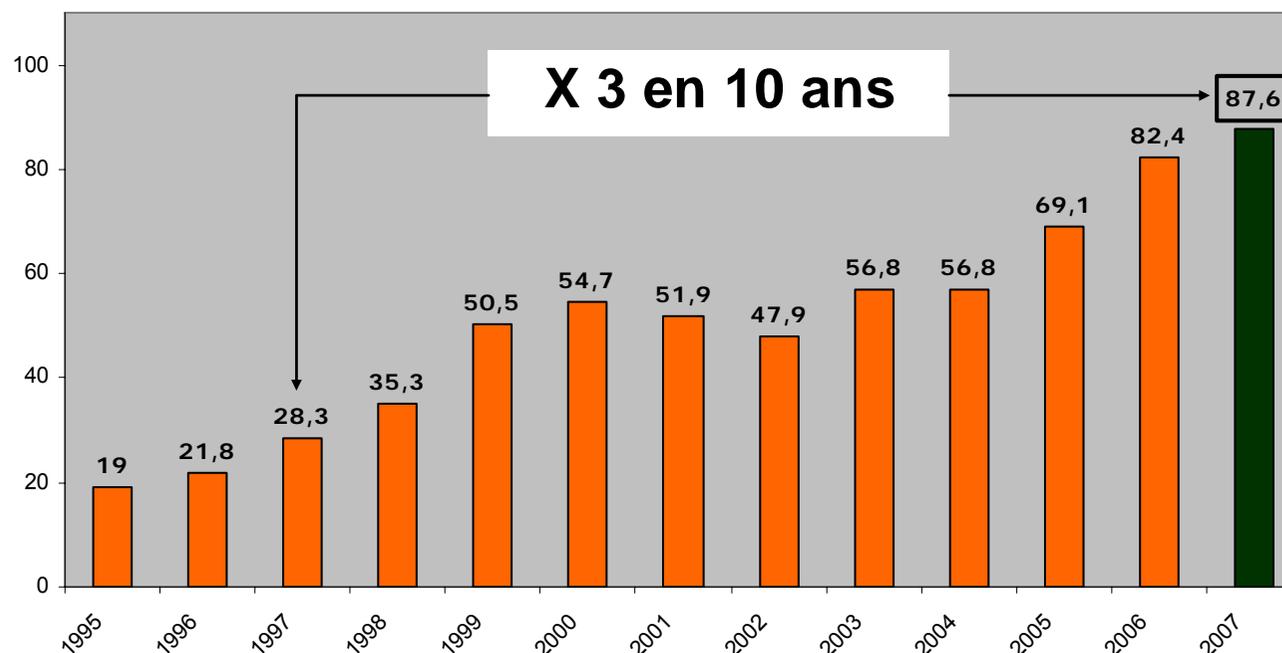
29 avril 2008



Les encours d'actifs gérés

- Les encours progressent malgré un contexte boursier agité : + 6,3 % sur 1 an (+ 19% à fin 2006 et + 13,6 % à fin juin 2007)
- La collecte nette du marché est du même niveau que 2006 (2,3 Mrds),
- En revanche, la part de la progression due aux marchés s'établit à 2,9 Mrds (vs 10,9 Mrds en 2006).
(la collecte nette représente 44% de la progression des encours (vs 17% en 2006) et l'effet marché 56% (vs 83% en 2006))

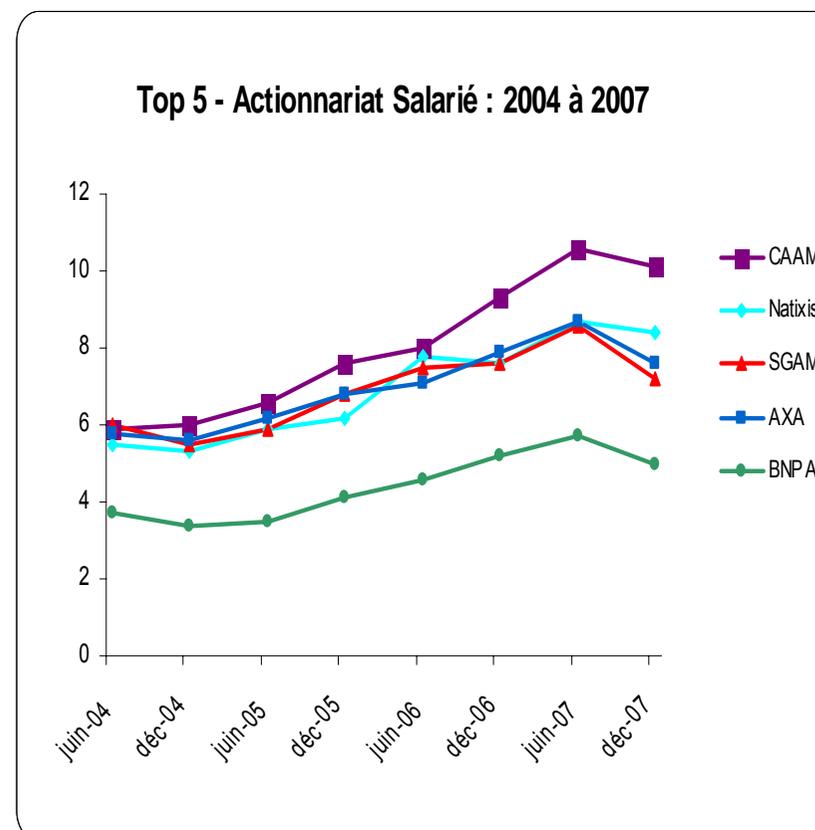
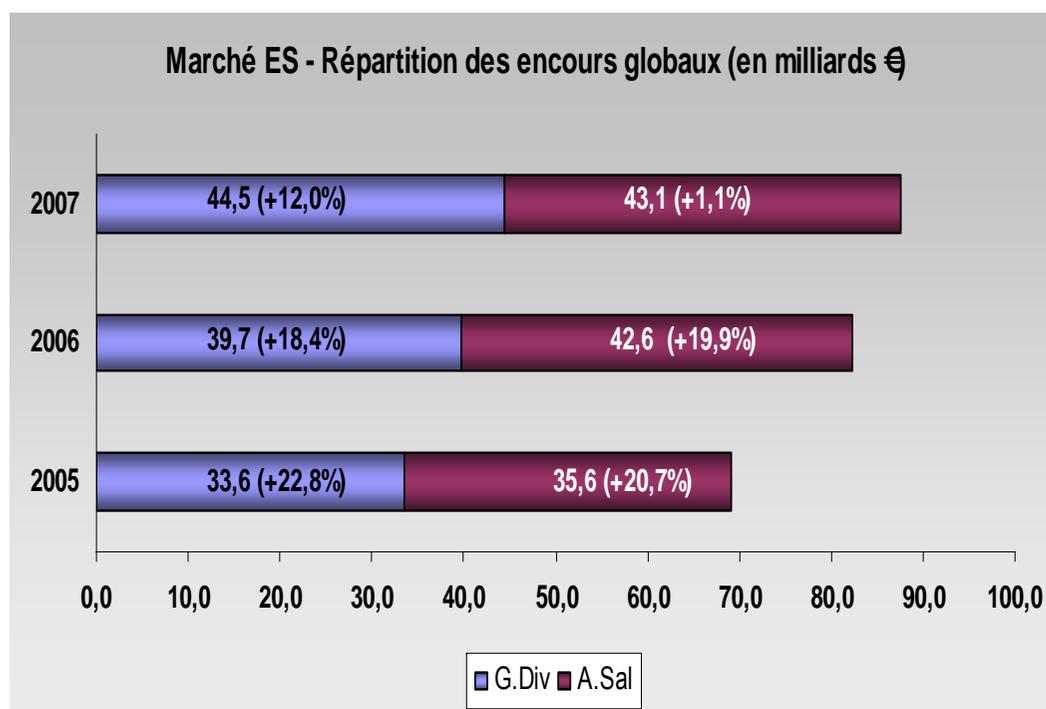
AFG - ENCOURS GERES AU 31 décembre 2007
(en milliards d'euros)



Rappel :

93,6 Mrds
au 30 juin 2007

Sous les effets conjugués du contexte boursier et des retraits,
les encours en actionnariat salarié ploient mais ne reculent pas
(+1,1%)



Large adhésion des dirigeants et des salariés à plus de 80% pour chacun des acteurs

Pour 70% des salariés, c'est la possibilité de faire un bon placement et de se fabriquer une épargne longue. Bon moyen par ailleurs de participer à la vie de l'entreprise et de protéger le capital contre des offres hostiles.

Point de vue des Analystes Financiers

- n Un potentiel de développement réaffirmé
- n Un levier clairement identifié pour les entreprise en termes de:

Motivation

Implication

Fidélisation

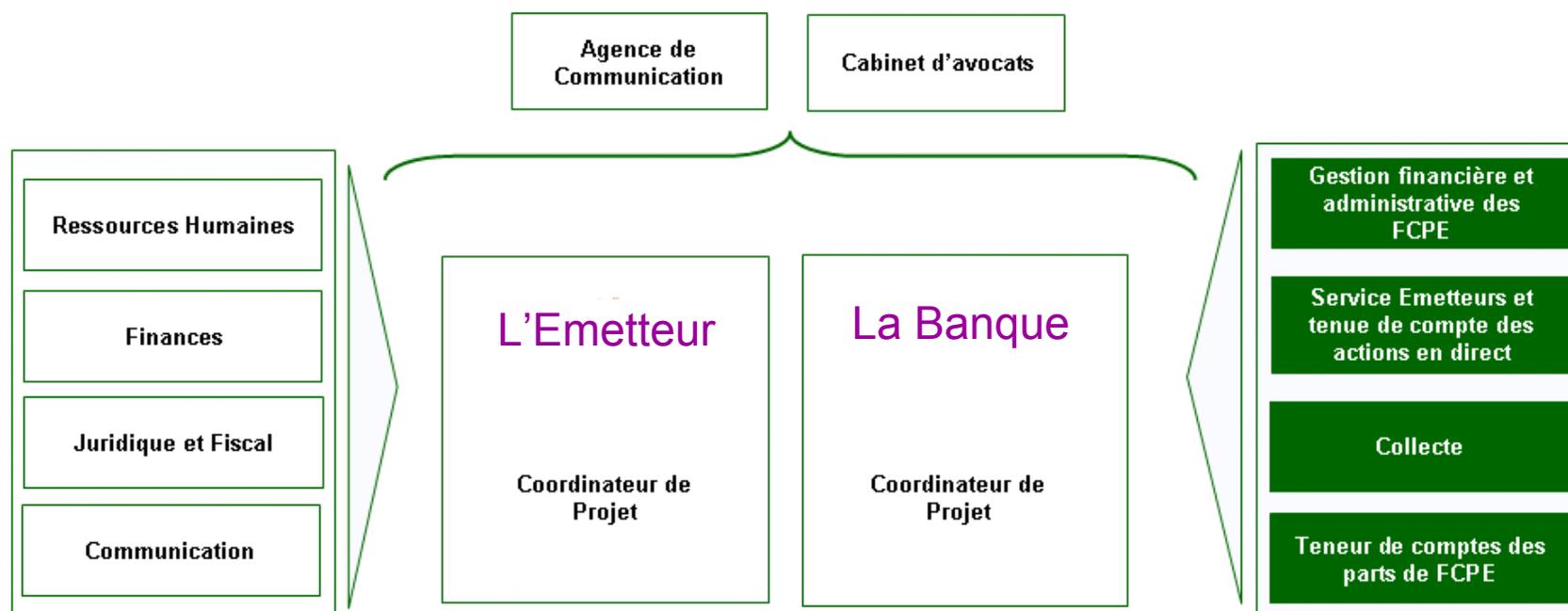
Impact très positif dans les pays de l'Union Européenne

Cohésion sociale pour la France, l'Allemagne et la Belgique

Amélioration des performances économiques de l'entreprise pour les Pays-bas et le Royaume-Uni

Stabilisation du capital pour les Pays-bas

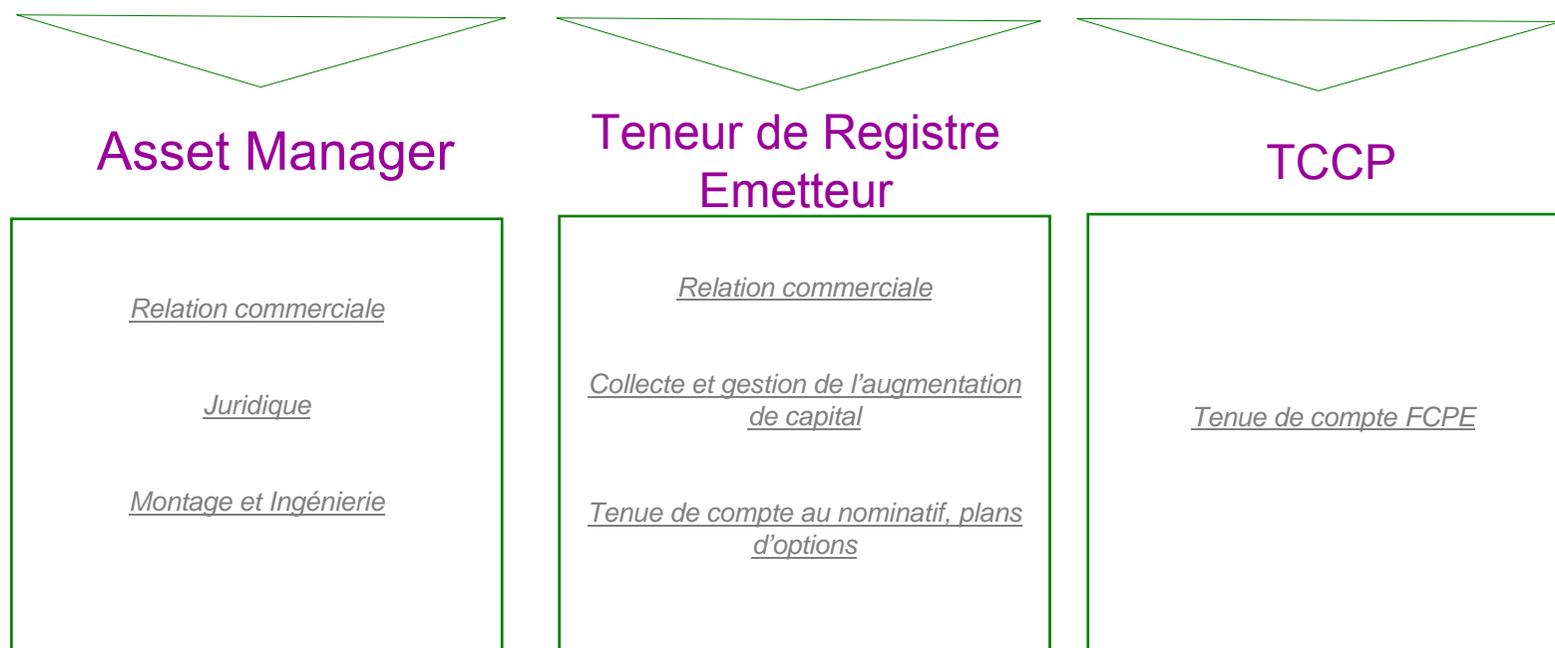
Une organisation en task force Projet



→ Le coordinateur du Projet, un interlocuteur dédié et privilégié de l'Emetteur

L'appui d'une équipe dédiée

Le coordinateur s'appuiera chez les différents acteurs de la Banque, sur des équipes dédiées à l'émetteur



Lors de l'opération d'actionnariat

Un interlocuteur unique
avec l'Emetteur
pour une offre intégrée



Le coordinateur de projet

Il intervient dans la préparation de la communication auprès des salariés :

- Aide à la conception de la communication

- > Brochure de présentation,
- > Bulletin de souscription
- > ...

- Préparation et animation de réunions d'informations auprès :

- > Des salariés,
- > Ou de relais dans l'entreprise



Éléments de structuration d'une offre internationale

Qualification de l'offre

Hors pays de l'UE, l'enjeu est que l'offre ne soit pas traitée localement comme une « offre publique » pour éviter les frais de prospectus

Droit du travail

Dans certains pays, le fait d'offrir des actions aux salariés nécessite la consultation préalable des représentants des salariés

Contrôle des changes

Dans certains pays (notamment en Chine, Brésil), la libre disposition de devises connaît ou a connu des restrictions. Généralement le contrôle des changes se limite à une information à but statistique

En Chine la législation récente (01/02/2007) offre des possibilités nouvelles mais requiert une documentation relativement lourde

Traitement fiscal

La priorité est en général d'éviter ou minimiser l'imposition (Employeur/souscripteur), notamment lors de la souscription sur les avantages octroyés soit :

- par une attribution différée des avantages
- par la méthode de conservation de titres par exemple en Italie (nominative vs. FCPE)

L'éligibilité des pays

Les critères sont liés aux effectifs locaux (200 salariés étant un plancher minimum) ou au niveau de rémunération si le montant potentiellement investi par un salarié est trop faible. Les entreprises étendent généralement le périmètre des pays en fonction de la réussite des offres et de l'habitude de l'entreprise à gérer le processus des offres salariées internationales



Principaux pays éligibles à une offre via FCPE

Pays dont les effectifs dépassent 200 salariés

Australie, Chine, Allemagne, Royaume Uni, Inde, Italie (pb fiscal), Espagne, France, Argentine, Belgique, Brésil, Canada, Colombie, Emirats Arabes Unis, Grèce (selon cabinets d'avocats), Hong Kong, Israël, Nouvelle Zélande, Pays Bas, Philippines, Pologne, Singapour, Suède, Suisse, Taiwan, Thaïlande, Venezuela

Pays dont les effectifs sont inférieurs à 200 salariés

Autriche, Chili, République Tchèque, Danemark, Maroc, Portugal, Afrique du Sud, Norvège, Vietnam, Liban, Egypte

Principaux pays éligibles à une offre en titres directs uniquement

Pays dont les effectifs dépassent 200 salariés

USA et Corée

Des discussions avec les autorités locales sont en cours sur le mode de détention devant être retenu au Japon. Les offres en Italie et en Espagne bénéficient d'un régime fiscal de faveur en cas de souscription directement en actions



Les engagements d'accompagnement tout au long du projet



PILOTAGE CENTRALISÉ des chantiers Gestion, Collecte & Tenue de compte , **RESPECT DU PLANNING**
& **REPORTING** à l'Emetteur de l'état d'avancement des différents chantiers

LES ENGAGEMENTS

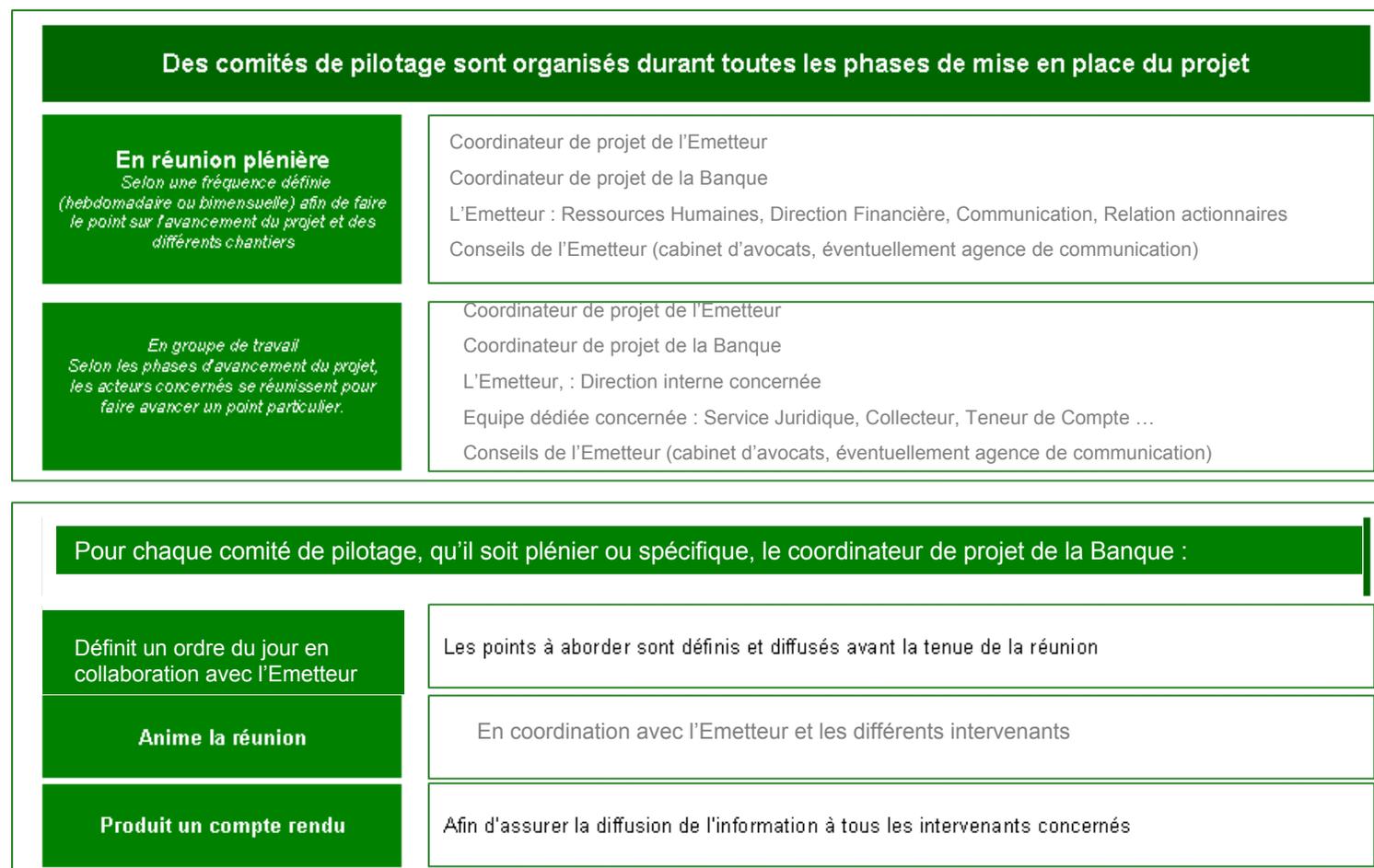
- Participation à la définition de la structure des véhicules FCPE
- Elaboration de la documentation juridique et coordination des démarches auprès de l'AMF
- Mise en place du planning de l'opération
- Participation à la détermination des modalités de l'opération et des schémas de collecte

- Participation très active à la relecture et validation des documents de communication (Brochure d'information, bulletin de réservation, bulletin de rétractation)
- Formation des relais locaux sur le terrain en concertation avec l'Emetteur et participation à la relecture et validation des supports pédagogiques

- Coordination des étapes de souscription, réduction éventuelle des sursouscriptions, et remontée des fonds.
- Respect des schémas de collecte prédéfinis (des mandats de souscription et des flux financiers)

- Mise à disposition de l'Emetteur d'un schéma récapitulatif des différents flux financiers et titres
- Mise à disposition des différentes parties prenantes d'un planning très précis de réalisation de l'augmentation de capital

L'organisation des comités de pilotage



planning type d'une opération d'augmentation de capital réservée aux salariés

	Avril					Mai					Juin					Juillet					Août					Septembre					Octobre				
<i>Semaine du</i>	01	07	14	21	28	05	12	19	26	02	09	16	23	30	07	14	21	28	30	04	11	18	25	01	08	15	22	29	06	13	20	27			
Phase de Montage de l'opération																																			
Kick off meeting					♦																														
Documentation juridique																																			
Déploiement à l'international																																			
Détermination des modalités de souscription																																			
Dépôt à l'AMF des dossiers d'agrément des FCPE													♦																						
Examen des dossiers par l'AMF																																			
Agrément et visa de l'AMF																																			
Phase de Communication																																			
Préparation des outils de communication																																			
Traduction, Impression et routage																																			
Formation des relais locaux de l'Émetteur																																			
Communication auprès des salariés																																			
Phase de Souscription																																			
Fixation du prix de souscription																																			
Période de souscription des salariés																																			
Phase de Réalisation de l'opération																																			
Calcul de consolidation - attribution - réduction																																			
Remontée des fonds																																			
Création des titres - Augmentation de capital																																			

GESTION DES FLUX FINANCIERS

Principes

L'outil **internet** gère l'arborescence des filiales-sous filiales de l'émetteur, ainsi que les rôles dévolus à chaque entité au sein de l'organisation de l'entreprise:

L'Employeur local : c'est l'entité juridique de rattachement du salarié

Le Collecteur (de mandats auprès des salariés) : Il saisit localement les mandats reçus des salariés. Un collecteur peut saisir des bulletins des Employeurs qui lui sont rattachés.

Le Payeur : le payeur est l'entité qui a vocation à effectuer le transfert global pour le compte de 1 ou plusieurs employeurs qui lui sont rattachés.

A l'international, on peut imaginer un payeur par pays. Ce payeur reçoit les fonds des entités qui lui sont rattachés en devise, et transfère les fonds chez le teneur de registre en euros après change.

Le Garant : c'est in fine, l'entité qui au niveau groupe à Paris, couvre une éventuelle défaillance technique de règlement d'un payeur.

Chaque entité reçoit individuellement le détail des financements de chaque salarié, ainsi que le montant en devise ou en € selon le cas, à faire remonter au Payeur ou à transférer directement au Teneur de Registre Emetteur, selon le cas.

Suite à l'opération d'actionnariat (TCCP)

Une offre de services, performante
au service du salarié

■ Rapidité et fiabilité des traitements

Engagement « reçu à J traité à J »



Opération reçue à **J-1 jusqu'à minuit**

Traitée sur la **VL de J matin**, connue le soir même

Pour un remboursement : **virement émis à J+1**

Valorisation
quotidienne
des fonds

■ Souplesse de traitement

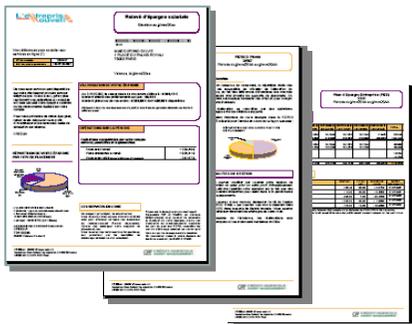
- > **ordres conditionnels sur le cours de l'action de l'Emetteur** pour les rachats et arbitrages, modifiables à tout moment, sur le site internet,
- > **suivi en temps réel** de l'état d'avancement des opérations sur internet
- > **détail des ordres traités** (date d'annonce, prix de revient actualisé, nombre de parts...),
- > **messagerie** d'information, de mise à disposition des différents relevés, avis, bulletins... et de confirmation des ordres,
- > **compensation entre les moins et plus-values réalisées**

■ Spécificités à l'international

- > Soit **Relations directes** avec les salariés, sur demandes d'information (les demandes de déblocages anticipés transitent par le correspondant local de l'Emetteur)
- > Soit **Relations intermédiées** par le correspondant local de l'Emetteur



Documents écrits



⇒ Relevé de comptes et Avis d'opération

- synthétique et complet
- personnalisables : édito, logo ...
- consultables et téléchargeables sur internet
- multi dispositifs : PEG, PERCO etc...

En français, anglais, allemand, espagnol, italien, néerlandais et portugais ...



⇒ Fiches pédagogiques

- Fiche de présentation des Fonds,
- Fiche de performances mensuelles
- ...

⇒ Envoi de messages en temps réel (internet ou courrier)

- accusé de réception des ordres
- avis d'exécution des opérations
- ...



⇒ Lettres d'actualité

L'accès téléphonique

En France :



0.225€ TTC/min

➤ **Serveur vocal interactif 24h/24 :**

Espace sécurisé :

- Opérations transactionnelles
- Suivi en temps réel des opérations en cours (solde du compte valorisé à J dès 20h15)
- Derniers courriers émis
- Conseils pratiques
- Base juridique

➤ **Centre d'appel dédié (télé-conseillers internes au TCCP)**

De 8h30 à 17h30 :



- Information personnalisée
 - Réponse aux questions individuelles
- avec des télé-conseillers formés à l'épargne salariale et à vos dispositifs et **un juriste dédié à la plateforme téléphonique** (succession, divorce ...)
- avec l'appui des juristes de l'Asset Manager pour les situations complexes

*En français,
anglais,
allemand,
espagnol, italien,
portugais,
néerlandais et
flamand*

A l'international :

➤ **Centre d'appel dédié (interne au TCCP)**

- Information personnalisée
 - Réponse aux questions individuelles
- avec des télé-conseillers formés à l'épargne salariale et aux dispositifs

Le SITE INTERNET pour les salariés

Accès sécurisé
Code secret personnalisable

Consultation et suivi en temps réel

- évaluation des avoirs, vision consolidée ou détaillée
- état d'avancement des opérations en cours (réception et acceptation de la demande, prise en compte d'un cours plancher, émission du paiement)

Informations personnalisées

- Dispositifs proposés
- FCPE proposés
- Messages de l'entreprise

Possibilités transactionnelles

- Versements par prélèvement bancaire (demande de prélèvement téléchargeable)
- Arbitrages entre fonds, en nombre de parts ou en pourcentage du fonds d'origine
- Demandes de retrait d'avoirs disponibles

ÉPARGNE ENTREPRISE



En français, anglais, allemand,
espagnol, italien, néerlandais,
portugais (bientôt en grec)

Le SITE INTERNET pour l'Entreprise

Un portail sécurisé dédié

Avec 8 habilitations adaptées aux missions de chacun, pour consulter ou gérer

- 1 - *Encours par dispositif et supports de placements, informations, reportings, accords.....*
- 2 - *Signalétique des salariés , statut, coordonnées*
- 3 - *Avoirs et opérations des salariés*
- 4 - *Traitement des opérations* (transmission opérations ou instructions) : envoi de fichiers + instructions; accusé de réception; suivi opérations; reporting mensuel ...
- 5 – *Opérations de trésorerie* (accusé réception virement ou prélèvement ...)
- 6 - *Établissement* conjugue les habilitations 2 et 3 par établissement
- 7 - *inventaires comptables détaillés des FCPE*
- 8 – *CCB : arrêtés d'intérêts et avis de prélèvement*





508,2 milliards d'euros d'actifs sous gestion *

Un des **5 premiers** européens (en encours gérés)

8 pôles de gestion dans le monde

2 237 collaborateurs dont 506 professionnels de l'investissement

Une gestion régulièrement primée dans toutes les classes d'actifs

* Chiffre au 31 décembre 2007

Un acteur de référence en Epargne salariale *

1er en actionnariat salarié avec **10,6 milliards €**

2 ème en épargne salariale avec **17,7 milliards €**

- **plus de 40 000 entreprises clientes**
- **plus de 2.2 millions porteurs de parts**
- **300 collaborateurs**
- **dont 110 assurant la tenue de comptes chez CREELIA** (filiale à 100% CAAM)

*chiffres au 30 juin 2007





CACEIS Corporate Trust, une filiale du Groupe CACEIS Investor Services, spécialisée dans les services aux émetteurs

180 collaborateurs réunis sur un même site à Issy les Moulineaux

Parmi les trois premiers prestataires de services aux émetteurs

780 clients

3 200 registres nominatifs gérés

800 plans de stocks options gérés

54 000 Comptes Courants Optionnaires en gestion

33 opérations d'offres réservées aux salariés réalisées

Avertissement

Ce document, non contractuel est fourni à titre d'information par CAAM.

CAAM ne peut en aucun cas être tenu pour responsable pour toute décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document.

Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs, elles ne sont pas non plus des garanties sur les rendements à venir. Les valeurs des parts ou actions sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse.

Nous attirons l'attention de toute personne intéressée sur le fait que les parts ou actions des OPCVM ne peuvent pas être souscrites si la réglementation de leur pays d'origine ou de tout autre pays, qui leur est applicable, l'interdit. En conséquence, il lui appartient, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement. Il lui appartient également de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque produit : statuts ou règlement, et impérativement la notice d'information, ces documents concernant des OPCVM de droit français ayant été visé par l'autorité des Marchés Financiers (AMF).

Édité par Crédit Agricole Asset Management
Société Anonyme au capital de 546 162 915 euros
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036
Siège Social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris

l'édaction achevée en mai 2006